



FICHE CONSEILS DE PRÉVENTION

VÉLO

Les modes de déplacement doux comme le vélo ont tout pour plaire. Mais son usage doit se faire de manière sereine et responsable. Sur la route, assurez-vous de respecter nos conseils de prévention, pour votre confort, votre sécurité, mais aussi pour le respect de tous et de l'environnement.

MÉMO ÉQUIPEMENT



- ✓ Casque (obligatoire seulement pour les moins de 12 ans mais fortement recommandé pour les adultes)
- ✓ Éclairage et signalisation : catadioptres réfléchissants, feux avant et arrière...
- ✓ Avertisseur sonore
- ✓ Gilet réfléchissant, gants...
- ✓ Siège enfant respectant les normes de sécurité (obligatoire pour les enfants de moins de 5 ans)

LE BON ÉTAT DE L'ÉQUIPEMENT

Avant de rouler, **vérifiez vos freins et la pression de vos pneus** pour assurer votre stabilité et éviter les accidents en particulier si vous n'avez pas utilisé votre vélo depuis quelque temps.

LES ANGLES MORTS D'UN VÉHICULE

Faites particulièrement attention **aux angles morts des bus et des poids lourds**. C'est l'une des principales causes d'accident !

FOCUS VILLE

- **En ville, vous devez emprunter les pistes ou les bandes cyclables dédiées.** Si la chaussée est bordée de chaque côté par l'une de ces voies réservées, les utilisateurs doivent emprunter celle ouverte à droite de la route, dans le sens de la circulation et respecter les feux de signalisations.
- **Seuls les enfants de moins de 8 ans sont autorisés à emprunter les trottoirs**, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.
- **Vous êtes autorisé à rouler sur les voies vertes, les zones de rencontres ou les zones 30.**

LE RESPECT DU CODE DE LA ROUTE

- **Les piétons ont toujours la priorité** sur les passages protégés.
- **Interdiction de rouler sur les trottoirs.** Si vous devez emprunter un trottoir, descendez de votre vélo et prenez-le à la main.
- **Il est interdit de circuler avec un téléphone à la main ou équipé d'oreillettes, écouteurs ou casque de musique.** Ils altèrent la concentration et vous mettent en danger. De plus, vous risquez une amende de 135 €.
- **Respectez les feux rouges** comme tout véhicule, sauf si un panneau vous autorise à passer. Et dans ce cas, les piétons sont toujours prioritaires.
- **Empruntez les voies qui vous sont réservées.** Si la voie cycliste est partagée avec celle des bus, ceux-ci sont prioritaires en quittant l'arrêt : ne tentez pas de dépassement à ce moment-là.

FOCUS HORS AGGLOMÉRATION

- **Ne roulez pas trop près de l'accotement**, pour éviter les ornières ou gravillons.
- Dans les virages, **serrez au maximum à droite** car les voitures ne vous voient qu'au dernier moment.
- **Soyez particulièrement prudent lors du passage d'un camion :** l'appel d'air risque de vous déséquilibrer.
- Si vous roulez en groupe, **roulez à deux de front ou en file indienne.** La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne.
- Si votre groupe compte plus de dix personnes, **scindez-le.**

Scannez le QR code ou rendez-vous sur prevention-risques-routiers.credit-agricole.fr



AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

